

PALESTINE – SOLIDARITÉ

<http://www.palestine-solidarite.org>

Journal du Liban

N° 159 du 12.02 au 31.03.2011

Par C.De Broeder & M.Lemaire

a) Le "Journal de Pakistan" est visible sur les blogs :

<http://journaldeguerre.blogs.dhnet.be/>

<http://journauxdeguerre.blogs.lalibre.be/>

b) sur le site de Eva Resis : no-war.over-blog.com

c) sur le site de Robert Bibeau : <http://www.robertbibeau.ca/palestine.html>

d) Et sur le site Palestine Solidarité : http://www.palestine-solidarite.org/Journaux_libanais.htm

NB : Si vous voulez-me contacter ou obtenir le Journal par mail une seule adresse : fa032881@skynet.be

Sommaire de la lutte pour la libération du territoire.

Tiré à part :

Soraya Hérou : Les Libanais ne sont plus dupes.

Résistance

Analyse

Le Hezbollah souligne la nécessité de maintenir la résistance face au régime israélien.

1 Lutte pour la libération du territoire

2 Politique

a) Politique Libanaise

3 Politique internationale

4 Médias et Manipulation de l'opinion / Vidéos

4-1 René Naba : Hariri, de père en fils, Hommes d'affaires, premiers ministres.

5 Les brèves

5-1 Des milliers de Libanais réclament "la chute du système".

6 Dossier

6-1 Soraya Hérou : L'acte d'accusation vers un report de longue durée...

7 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net & témoignage

7-1 Lettre ouverte à Antonio Cassese, président du Tribunal Spécial sur le Liban. par Hassan Hamade

7-2 DÉCLARATION D'«ACTION URGENTE CANADA»

8 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion

8-1 S.Nasrallah: Les US complotent avec les régimes ... Les peuples arabes triompheront.

Tiré à part :

Soraya Hérou : Les Libanais ne sont plus dupes.

Les dépêches diplomatiques américaines révélées par « Wikileaks » sont en train de peser une tonne et rien ne bouge au sein de la classe politique libanaise. La situation est quand même étrange. Une seule de ces dépêches montrant la collusion entre des personnalités à l'intérieur d'un pays et l'agresseur de ce même pays auraient suffi partout ailleurs qu'au Liban à secouer l'ensemble de la classe politique et à provoquer des changements importants sur l'échiquier national. Mais au Liban, les dépêches se multiplient, devenant chaque jour un peu plus compromettantes pour une partie non négligeable de la classe politique, et rien ne se passe. Au contraire. Les personnes impliquées dans les dépêches, qui ont fait des confidences aux diplomates américains sur les meilleurs moyens de briser le Hezbollah et de donner une victoire à Israël protestent de leur innocence et se présentent comme des fervents nationalistes, ayant à cœur l'intérêt du pays. On croirait rêver. Jamais sans doute le niveau de décadence politique n'a été aussi bas. Et les Libanais, emprisonnés dans leurs considérations

professionnelles, ne sont plus en mesure d'avoir un jugement sain et clair.

C'est vrai que les dépêches remontent à 2006 et qu'elles portent sur une période particulière, celle de la guerre israélienne de 2006. Mais quelles que soient les circonstances, comment appelle-t-on dans le dictionnaire universel celui qui souhaite ouvertement la victoire de la force qui attaque son pays et ses citoyens et fournit des conseils via les diplomates américains à l'ennemi pour que ses frappes soient plus efficaces, allant même jusqu'à solliciter la prolongation de la guerre pour que la résistance soit définitivement brisée? Désolée pour les personnes mises en causes, mais leur action ne peut être qu'appelée de la trahison. Et elle exige une demande de compte voire une plainte devant la justice. C'est d'ailleurs ce que compte faire le Hezbollah, même si nul ne se fait beaucoup d'illusions sur l'issue des plaintes devant la justice.

Par cette réaction, le Hezbollah a sans doute voulu calmer ses nombreux partisans et les nationalistes choqués de l'ampleur de la trahison au sein de la classe politique. Reste un élément important: la campagne actuelle du 14 mars et en particulier du Courant du Futur contre les armes « utilisées à l'intérieur » prend une tout autre dimension à la lumière des révélations de « Wikileaks ». En 2006, Israël avait lancé une guerre féroce contre le Liban faisant pleuvoir au-dessus des têtes des Libanais des milliers d'obus. Cela n'avait pas empêché les piliers du 14 mars de réclamer la défaite de la résistance face à l'armée ennemie. A cette époque-là, les armes du Hezbollah étaient dirigées contre les soldats israéliens et les « souverainistes » du Liban avaient souhaité leur disparition. Alors comment ces mêmes souverainistes comptent-ils nous convaincre qu'aujourd'hui, ils ne réclament que le retrait des armes dirigées contre l'intérieur, en faisant une distinction virtuelle entre les armes tournées vers l'intérieur et celles destinées à la résistance contre Israël? La nuance pourrait être ridicule si elle n'était aussi grave, se voulant subtile et préservant la face de ceux qui réclament le désarmement du Hezbollah. Mais avec les révélations de Wikileaks, cette nuance dans la revendication montre clairement son intention cachée: rendre un service gratuit à Israël et mettre en difficulté le Hezbollah parce qu'il dérange les Américains et les Israéliens. D'ailleurs, en écoutant les orateurs du 13 mars, de nombreux Libanais se sont demandés: mais de quel pays parlent-ils? Au Liban, sont-ce bien les armes du Hezbollah qui menacent les citoyens dans leur vie quotidienne, qui empêchent les autorités de baisser le prix de l'essence ou bien de surveiller les prix et la qualité des produits fournis aux consommateurs? Cela suffit de prendre les libanais pour des imbéciles. La réalité est claire comme de l'eau de roche: au Liban, une partie de la classe politique veut désarmer le Hezbollah, faire la paix avec Israël et contrôler ensuite le pays à la manière de la famille Kadhafi qui a fait main basse sur toutes les ressources du pays. Le problème c'est que cette partie ne représente pas tous les Libanais et toutes ses belles déclarations en faveur de la démocratie et des libertés n'y changeront rien. Les Libanais, heureusement ne sont plus dupes.

[Article publié sur Résistance islamique au Liban](#)

25 mars

Source : Fadwa Nassar

Résistance

Analyse

Le Hezbollah souligne la nécessité de maintenir la résistance face au régime israélien.

«L'unité entre le peuple, l'armée et la Résistance, inquiètent les Etats-Unis et le régime sioniste, ce qui encourage le Hezbollah à résister davantage » c'est ce qu'a rappelé le sous-secrétaire général du Hezbollah, Naïm Qassem, lors d'une rencontre avec les ambassadeurs des pays latino-américains au Liban.

Il a précisé qu'avec la coopération des pays latino-américains, il est possible de résister face à la domination des puissances de l'Arrogance, et notamment les Etats-Unis.

"La résistance, qui a prouvé sa puissance, s'avère la seule option de lutte, face au régime sioniste", a affirmé Naïm Qassem, rappelant que c'était la résistance qui avait chassé, en 2000, le régime sioniste du Liban, et qui lui a infligé un échec cuisant, en 2006, dans la guerre de 33 jours.

Par ailleurs réagissant aux récentes menaces proférées par le régime israélien et aux déclarations d'Ehud Barak appelant ses soldats à se tenir prêts à occuper le Liban de nouveau, le secrétaire général du Hezbollah a semé le doute et le trouble chez les Israéliens et leurs alliés occidentaux. Seyed Nasrallah a ainsi annoncé que si « le régime israélien » déclenche une agression contre le Liban, cette fois, les combattants de la Résistance libanaise libéreront la Galilée.

Enfin, le Liban a déposé une plainte auprès du Conseil de Sécurité de l'ONU contre le régime israélien, pour avoir violé les eaux territoriales libanaises, par une flottille militaire, en face de Ras-Nakoura en février, a annoncé lundi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

La plainte qui a indiqué que la flottille avait violé les eaux territoriales et tiré des coups de feu en direction des eaux libanaises, a affirmé que cet incident représentait une violation flagrante de la souveraineté du Liban, de la résolution 1701 et des lois internationales et qu'elle constituait une menace à la paix internationale.

Le ministre démissionnaire des Affaires étrangères Ali Chami a en outre chargé le chef de la mission diplomatique libanaise à New York, d'effectuer des contacts avec les membres du Conseil de Sécurité, à la lumière des résolutions prises par le conseil des ministres de la Ligue arabe.

Irna.

1 Lutte pour la libération du territoire

Les relents de la guerre

a) Liban

Principale mission de l'armée: protéger la nation de l'ennemi israélien.

Le commandement de l'armée, direction de l'orientation, a publié mercredi un communiqué adressé aux soldats, intitulé **l'armée pour tous** et dans lequel il souligne que "leur principale mission étant d'abord et surtout de protéger la nation de l'ennemi israélien, du terrorisme et de tous ceux qui veulent porter atteinte à la paix civile". Et d'ajouter: " le commandement de l'armée, direction de l'orientation désire préciser ce qui suit: Les unités de l'armée déployées sur tout le territoire libanais accomplissent leurs devoirs quotidiens en préservant la stabilité du pays, en protégeant les citoyens et en poursuivant les hors-la-loi, **sans aucune considération politique ou confessionnelle** ..

L'armée, dont la priorité est la sécurité et la liberté des citoyens, tient à la dignité de ses éléments et n'hésite pas à entamer des procédures légales immédiates et maximales à l'encontre de quiconque s'attaquant aux soldats sans aucune exception.

Le commandement de l'armée, tout en étant pleinement conscient de la responsabilité qui repose sur ses épaules en cette période délicate au Liban et dans la région, est confiant que les soldats s'attacheront plus que jamais à leur professionnalisme, à leur mission et à leurs constantes nationales globales sans se laisser entraîner par des slogans politiques ou sectaires, parce que leurs valeurs les en empêchent - **leur principale mission étant d'abord et surtout de protéger la nation de l'ennemi israélien, du terrorisme et de tous ceux qui veulent porter atteinte à la paix civile.**

Le changement des circonstances et des données politiques est une expérience connue des militaires qui ont toujours pu affronter ses répercussions. Par la suite, l'armée assure à tous les Libanais que son rôle national restera inchangé et qu'elle sera toujours la garantie de l'union nationale et la soupape de sécurité de son pays. Et de noter : "Certains analystes et hommes politiques utilisent les médias pour impliquer l'armée dans les tiraillements politiques actuels, et cela par des allégations qui n'ont rien à voir avec la réalité et qui portent atteinte non seulement au moral des soldats, mais également à la dignité de **l'institution militaire qui a constamment prouvé sa neutralité, son rôle global et qui a toujours privilégié l'intérêt du pays**".

<http://www.almanar.com.lb/french/adetails.php?fromval=1&cid=18&frid=18&eid=7983>

b) Israël

Les forces israéliennes arrêtent deux bergers libanais en violant la ligne bleue.

22-03-2011

Note du RPLFrance.org : cette information n'est relayée par AUCUN média occidental... dans l'autre sens, sans même avoir violé la ligne bleue, un tel acte a valu 33 jours de guerre acharnée contre le Liban en 2006!

Le porte parole de la Finul Niraj Sing a indiqué que la force onusienne a été informée de cette information par l'armée israélienne qu'elle avait arrêté deux bergers libanais, dans les alentours de Rmeich, Caza de Bent-Jbeil, a rapporté le correspondant de l'ANI Jamal Khalil.

M.Sing a dit que les israéliens avaient arrêté les deux bergers **après avoir dépassé la ligne bleue.**

"La Finul effectue des investigations sur les circonstances de l'incident et est en contact avec l'armée israélienne" a-t-il ajouté.

"Le commandant de la Finul Alberto Assarta a incité les israéliens à libérer les deux bergers libanais" a-t-il conclu.

<http://rplfrance.org/index.php?content=presse/2011/110322ani2-ec.htm>

2 Politique

a) Libanaise

2a-1 La crise gouvernementale

Au jour le jour

L'opposition sert les intérêts d'Israël.

Des composantes du 8 Mars, ce sont surtout les représentants du bloc d'Amal qui sont montés hier au créneau pour tirer à boulets rouges sur le rassemblement de l'opposition dimanche, au

moment même où le président de la Chambre Nabih Berry se contentait du commentaire laconique suivant : « *Les images sont suffisamment expressives pour les commenter.* » Le plus virulent a probablement été le ministre sortant Ali Abdallah, qui a affirmé hier de Arabsalim qu'« *Israël n'a plus qu'un seul allié dans la région : ceux qui se font appeler le 14 Mars* ». « *Ce camp veut offrir les armes de la résistance à Israël sur un plateau d'argent* », a-t-il indiqué, estimant que l'objectif de la campagne du 14 Mars contre les armes est de « *garantir la sécurité d'Israël* » et que ce camp « *n'a plus peur de tenir un langage israélien* ». De son côté, le député Ibrahim Kobeyssi a estimé qu'« *il n'est pas permis que de telles critiques soient adressées aux armes qui ont protégé le territoire et la patrie* ». « *S'il y avait vraiment une domination des armes, ils n'auraient pas pu se réunir, ou encore dilapider 11 milliards de dollars* », a-t-il dit. « *Hier, ils étaient le 13 Mars, et avant cela le 14 Mars, mais ils ne pourront jamais être le 8 Mars parce qu'ils n'ont jamais eu notre culture et notre volonté de défendre cette terre. À ceux qui prétendent qu'il y a une deuxième révolution du Cèdre, sachez que la première vous a placés dans l'opposition, et la seconde vous transformera en associations caritatives sous la férule des tribunaux internationaux* », a-t-il ajouté. Si le député Kassem Hachem a voulu minimiser l'ampleur du meeting du 13 mars « *qui n'a rien apporté de nouveau* » et qui ne fera « *qu'augmenter la tension politique dans le pays sans trouver de solution* », le député du Hezbollah, Nawwaf Moussawi, a quant à lui totalement ignoré le meeting de dimanche, en concentrant ses attaques, dans un discours prononcé à Tyr, contre le tribunal international « *qui vise à ramener l'occupation israélienne* ».

[L'Orient-le-Jour](#)

15 mars 2011 –

http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=10314

2a-5 Les grandes manœuvres

Joumblatt réplique aux documents de Wikileaks: Je faisais alors partie du 14 Mars

Le député Walid Joumblatt a répliqué mercredi sur les documents de wikileaks, publiés par un journal libanais. "Je ne discuterai pas la véracité des informations publiées et concernant des déclarations que j'aurais fait en une période de clivage politique au Liban" a-t-il dit.

"Je faisais partie alors du clan du 14 Mars, qui s'opposait au Hezbollah, à la Résistance et à la Syrie" a-t-il ajouté. Et de poursuivre: "Je rappelle que j'étais le premier à déclarer la victoire du Hezbollah dans la guerre de 2006, nonobstant le différend en ce temps-la, sur le timing et les circonstances de la guerre".

M.Joumblatt a dans ce contexte rappelé l'histoire de la lutte du PSP et son appui à la cause palestinienne et à la Résistance nationale et islamique.

Et de conclure:"J'assume personnellement la responsabilité de ces déclarations, point noire dans mon parcours politique et je souhaite que ma position actuelle puisse remédier à la nuisance que j'aurais pu faire à la Résistance, à la Syrie et aux résistants qui ont libéré par leur lutte, le Liban sud en 2000 et qui ont courageusement fait face à l'agression de 2006".

18-03-2011

<http://rplfrance.org/index.php?content=presse/2011/110318ani1-aa.htm>

2a-6 Rafic Hariri.: Tribunal international de l'ONU

TSL

N.Raad : Réunions secrètes entre des responsables US et ceux du TSL.

Jour après jour se dévoile l'ampleur de la politisation du tribunal international chargé d'enquêter dans l'assassinat de l'ancien Premier ministre Rafic Hariri et de l'ingérence américaine dans le déroulement de cette enquête. Bien entendu, le contenu de l'acte d'accusation qui pointe du doigt le Hezbollah sert avant tout les intérêts d'Israël qui n'a pas réussi à écraser ce parti militairement.

Autre facteur désavantageux, les visites et les rencontres américaines avec des responsables du Tribunal International qui font planer des doutes supplémentaires et sapent toute crédibilité et intégrité de l'action juridique entamée.

Suite au document révélé par Wikileaks et selon lequel le procureur général du TSL Daniel Bellemare a maintes fois visité les Etats-Unis, surtout en juillet dernier, et il y a tenu plusieurs rencontres secrètes avec des responsables américains et des diplomates européens, pour débattre de l'enquête et de l'accusation du Hezbollah,

Et suite aux réunions de coordination avec l'ambassadeur américain Jeffrey Feltmann, et l'ambassadrice Michel Sisson, comme l'a révélé également le site Wikileaks, le quotidien libanais Assafir a dévoilé que des contacts à

haut niveau ont eu lieu dernièrement entre l'administration américaine et les responsables du tribunal international au lendemain de la défaite gouvernementale de Saad Hariri.

En effet, les Américains tentent d'investir l'acte d'accusation au profit de Saad Hariri pour en faire un outil de pression politique au Liban, en vue de le renommer au poste de Premier ministre.

Selon des sources bien informées, le transfert du brouillon de l'acte d'accusation au juge de la mise en état Daniel Fransen en janvier dernier était un prélude à la publication imminente de l'acte d'accusation, et ce, à la base d'une demande américaine et des principaux dirigeants des forces du 14 mars.

Ces derniers avaient souhaité que l'acte d'accusation soit publié le plus vite possible, au cours de réunions avec certains ambassadeurs occidentaux accrédités au Liban.

Mais le déclenchement des révolutions dans le monde arabe, surtout la chute du régime de Moubarak, a avorté tout le plan déjà préparé et visant avant tout à acculer le Hezbollah dans le coin.

Toutefois, la nouvelle conjoncture dans le monde arabe a changé les priorités américaines. Certes, la publication de l'acte d'accusation dans des conditions pareilles perdra tout effet escompté, et l'accusation du Hezbollah de terrorisme n'aura aucun sens.

A cet effet, des ambassadeurs occidentaux ont rencontré dernièrement des responsables des forces du 14 mars pour les informer que le sujet de l'acte d'accusation, tout comme le dossier libanais sont les derniers de leurs soucis en cette période. Ceci dit, la publication de l'acte d'accusation pourrait être reportée pour plusieurs mois.

N.Raad

<http://www.almanar.com.lb/french/adetails.php?eid=7933&cid=18&fromval=1&frid=18&seccatid=23&s1=1>

Nouvel attermoiement du TSL : l'acte d'accusation dans plusieurs mois.

C'est adjugé, ce n'est pas le moment pour le TSL de publier l'acte d'accusation.

Comme de coutume, le voilà de nouveau plonger dans d'interminables attermoiements.

Conformément aux révélations du journal libanais AsSafir, publiées en début de semaine, il faudra attendre plusieurs mois encore avant l'émission de l'acte d'accusation.

C'est le porte-parole du Tribunal spécial pour le Liban Crispin Thorold qui l'a confirmé : « la révision de l'acte d'accusation pourrait nécessiter davantage du temps, vu les milliers de pages remises par le procureur général Daniel Bellemare au juge de la mise en état Daniel Fransen »

Cette déclaration contredit celle du greffier Herman Von Habel, annoncée le mois de janvier dernier, au lendemain de la transmission du brouillon de l'acte au juge de la mise en état, et dans laquelle il avait prétendu que la date de la publication de l'acte ne devrait pas dépasser les 10 semaines.

« La révision de l'acte d'accusation pourrait nécessiter plus de dix semaines », rectifie Thorold.

Sans toutefois préciser le nombre de mois que cette révision devrait prendre. D'autant plus que selon l'engagement de Fransen, lors de la création du TSL en mars 2009, c'est bien en mars 2011 que les premières inculpations auraient dû être rendues publiques.

Loin des explications affichées par les différents responsables du TSL, qui ne convainquent plus personne, sa crédibilité a du mal à être restaurée, au fil des ajournements répétés des publications ou leur timing suspect.

<http://www.almanar.com.lb/french/adetails.php?eid=8293&cid=18&fromval=1&frid=18&seccatid=23&s1=1>

Le Tribunal Spécial pour le Liban, paravent de la CIA et du Mossad.

Le procureur Daniel Bellemare a adressé une série de requêtes au Liban, au nom du Tribunal spécial pour le Liban, afin de poursuivre son enquête sur l'assassinat de Rafic Hariri, 7 ans après les faits et alors que l'acte d'accusation est déjà rédigé.

Le procureur exige que lui soit transmis un fichier complet des empreintes digitales de tous les ressortissants et habitants du Liban (soit environ 4,5 millions de personnes).

Aucune explication précise n'a été fournie sur la nécessité de ces données pour les besoins de l'enquête. Par contre, il n'échappe à personne que ces données intéressent au plus haut point les agences de renseignement états-uniennes et israéliennes avec les quelles le Tribunal collabore.

Au cours des années précédentes — et toujours sans explication sur leur nécessité— le Tribunal spécial pour le Liban s'est fourni en violation des lois libanaises, mais avec la complicité des gouvernements Siniora et Hariri :

Toutes les données de communication téléphonique libanaises depuis l'année 2003 (aussi bien pour les téléphones fixes et les cellulaires que pour les cartes prépayées).

Tous les dossiers universitaires de tous les étudiants pour la période 2003-2006.

Les empreintes digitales et les scans d'iris de tous les détenus (aussi bien les justiciables en détention provisoire que les personnes condamnées).

Les copies de tous les passeports des ressortissants libanais et des résidents étrangers.

Tous les dossiers des abonnés à Electricité du Liban.

Toutes sortes de fichiers, dont ceux de la Banque centrale, de la Circulation routière, du ministère du Travail, des Hôpitaux, du Casino du Liban, etc.

Dans aucun pays au monde, un « tribunal » n'a été autorisé à consulter, et encore moins à détenir, une telle quantité d'information.

Ces données étaient par contre systématiquement collectées par l'armée israélienne durant l'occupation du Liban jusqu'à sa défaite et son retrait en 2000

Source : Réseau Voltaire

Samedi 5 mars 2011

<http://www.voltairenet.org/...>

3 Politique internationale

Pays Arabes & voisins

Iran

Ali Akbar Salehi : l'Iran n'attache aucun crédit au 'Tribunal spécial pour le Liban'.

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Ali Akbar Salehi, a déclaré lundi que l'Iran n'accorde aucun crédit au Tribunal spécial pour le Liban (TSL) chargé d'enquêter sur l'assassinat en 2005 de l'ancien premier ministre libanais Rafik Hariri.

Dans une interview lundi avec le journal libanais Daily al-Akhbar, commentant les liens de l'Iran avec le Hezbollah, il a déclaré que "même si idéologiquement, nous sommes proches, cela ne signifie pas que l'Iran soit favorable à la main mise d'un groupe spécifique sur le pays."

«Les développements qui ont lieu actuellement dans la région auront des conséquences positives », a-t'il encore noté.

Le chef de la diplomatie iranienne a également déclaré que les développements de la région ne sont pas l'œuvre des grandes puissances, mais plutôt l'œuvre des nations de la région qui tentent de déterminer leur destin et de retrouver leur dignité perdue.

«Ils veulent détruire les régimes dictatoriaux », a-t-il ajouté.

Il a également noté que les sionistes sont conscients de la puissance de l'Iran.

Si ce n'était pas le cas, ils auraient très certainement attaqué l'Iran.

En ce qui concerne les relations entre l'Iran et l'Arabie saoudite, le ministre iranien des Affaires étrangères a déclaré que « le point de vue partagé par les deux pays bénéficiera à la paix de la région et à sa stabilité.

"J'ai été invité à me rendre en Arabie Saoudite et je m'y rendrai dans un proche avenir », a-t-il annoncé.

Ali Akbar Salehi a également estimé que pour le moment, renouer des liens pour l'Iran avec les États-Unis est impossible.

07 Mars _

<http://www2.irna.ir/fr/news/view/line-96/1103077802230538.htm>

4 Médias et Manipulation de l'opinion / Vidéos

4-1 René Naba : Hariri, de père en fils, Hommes d'affaires, premiers ministres.

René Naba est l'auteur du premier ouvrage critique dans l'espace francophone, et vraisemblablement au Monde, du tandem Jacques Chirac Rafic Hariri, le couple vedette de la politique moyen orientale de la décennie 1990, avant son implosion par l'assassinat du milliardaire libano saoudien, le 14 février 2005.

Dix ans plus tard, à travers la grille de lecture du couple Chirac-Hariri, cet ouvrage fait le bilan critique de dix ans de « guerre contre le terrorisme » (2001-2011) et de l'offensive israélo-américaine contre le Monde arabo-musulman. De nos jours, les principaux vecteurs de l'influence occidentale en terre d'Orient ont été pulvérisés, du commandant Massoud Shah (Afghanistan), à Benazir Bhutto (Pakistan), en passant par Rafic Hariri (Liban).

Chef du clan américano-saoudien au Liban, l'ancien Premier ministre, ancien partenaire de la Syrie reconverti en fer de lance du combat antibaasiste, a été, en protée de la vassalité, un exécutant majeur de la pantomime du Moyen-Orient et, à ce titre, une victime majeure du discours disjonctif occidental.

L'histoire du monde arabe abonde de ces exemples de « fusibles » magnifiés dans le « martyr », victimes sacrificielles d'une politique de puissance dont ils auront été les partenaires jamais, les exécutants fidèles, toujours. Pur produit de la financiarisation de la vie publique nationale du fait de la mondialisation économique, Rafic Hariri aura imposé à l'instar d'une bulle financière, en purge d'un passif, en solde de tout compte.

TABLE DES MATIÈRES

Prologue. Le testament d'Auguste

Chapitre I. L'Etat, c'est moi

Chapitre II. L'empire médiatique de Rafic Hariri

Chapitre III. Johnny Abdo, le mentor, Wissam Hassan, le disciple, des hommes de l'ombre par excellence

Chapitre IV. Rafic Hariri, un protégé de la vassalité
Chapitre V. Chirac Hariri, le récit d'une Berezina diplomatique
Chapitre VI. Hassan Nasrallah, l'indomptable
Chapitre VII. Emile Lahoud, « le résistant par excellence »
Chapitre VIII. Le Tribunal spécial sur le Liban à l'épreuve de la guerre de l'ombre
Chapitre IX. Le martyrologe Libanais, entre culte de la mémoire et instrumentalisation d'une rente de situation
Epilogue. Beyrouth, immarcescible

René Naba

Edition l'Harmattan

Février 2011

ISBN : 978-2-296-54174-0

Prix : 24.50 €

Pages : 258 pages

L'HARMATTAN

Édition – Diffusion

5-7, rue de l'École Polytechnique 75005 Paris

Tél : 01 40 46 79 20

Fax : 01 43 25 82 03

<http://www.editions-harmattan.fr>

<http://www.renenaba.com/hariri-de-pere-en-fils-hommes-d-affaires-premiers-ministres/>

5 Les brèves

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information. .

5-1 Des milliers de Libanais réclament "la chute du système".

Ndlr : La publication de l'article ne signifie nullement que la rédaction partage le point de vue de l'auteur mais doit être vu comme information.

S'inspirant des slogans des révolutions tunisienne et égyptienne, quelque 8.000 personnes ont manifesté dimanche à Beyrouth contre le régime confessionnel libanais en scandant: "Le peuple veut la chute du système."

- Un printemps prématuré

Le Pacte national qui sert de constitution au Liban prévoit un partage du pouvoir entre les grandes communautés religieuses, la présidence du pays revenant à un chrétien maronite et celle de la Chambre des députés à un chiite, tandis que la direction du gouvernement échoit à un sunnite.

Selon ses détracteurs, ce subtil dosage handicape le développement du pays, encourage la corruption et renforce le communautarisme.

"Du pain, du savoir, de la liberté, et non au sectarisme politique!", proclamait une des banderoles de la foule massée devant le ministère de l'Electricité, symbole aux yeux des manifestants de l'impéritie produite par le système politique.

Dimanche dernier, des centaines de personnes avaient déjà pris part à une manifestation analogue, le long de l'ancienne "ligne verte" qui séparait durant la guerre civile de 1975-90 - 150.000 morts - les quartiers chrétiens et musulmans de Beyrouth.

Dominic Evans, Marc Delteil pour le service français, édité par Jean-Stéphane Brosse

<http://fr.news.yahoo.com/4/20110306/twl-liban-manifestation-38cfb6d.html>

6 Dossier

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information.

6-1 Soraya Hérou : L'acte d'accusation vers un report de longue durée...

Entre les révolutions arabes et les tentatives de reprise en main américaines, la revendication du 14 mars de désarmer la résistance et la lenteur du processus gouvernemental, l'actualité libanaise n'évoque plus l'acte d'accusation. Curieux pour un élément qui a conditionné la vie politique des Libanais depuis plusieurs mois! Que se passe-t-il donc à ce sujet? En est-on

réellement arrivé au stade où l'enquête se poursuit discrètement, conformément aux règles élémentaires de secret de

l'instruction, après des mois, voire des années de « fuites » bien orchestrées? Les questions sont d'autant plus justifiées que la publication de l'acte d'accusation du TSL avait été annoncée pour le mois en cours. Or, la dernière nouvelle annoncée au sujet de cet acte d'accusation a été la remise par le procureur Bellemare d'une nouvelle copie « amendée et élargie » au juge Fransen, le 11 mars, c'est-à-dire à la veille du rassemblement du 13 mars organisé par le 14...

Enquête faite auprès des diplomates européens, il semblerait que le juge Fransen n'aurait pas été convaincu par la première version remise par Bellemare qui comporterait des lacunes, notamment au sujet de certaines dépositions non signées par leurs auteurs, conformément à la loi et de certaines conclusions tirées par le procureur sur la base d'éléments insuffisants. Si Bellemare a tenté de compenser les lacunes de son acte d'accusation qui aurait dû être publié ce mois en remettant sa nouvelle copie, selon un timing clairement politique, la réalité n'en demeure pas moins la suivante: l'acte d'accusation final ne semble pas prêt à voir le jour dans un proche avenir. Des sources diplomatiques proches des Européens laissent même entendre qu'il ne devrait pas être publié avant, au mieux, septembre prochain. Selon ces sources, l'acte d'accusation a un double objectif politique aux yeux des Etats-Unis: un objectif interne, visant à affaiblir le Hezbollah et à renforcer le camp dit pro-occidental et un objectif régional permettant de mettre en difficulté la Syrie et l'Iran.

Or, sur le plan interne libanais, depuis la chute du gouvernement d'union nationale et l'impossibilité pour Saad Hariri de revenir à la présidence du Conseil en dépit de toutes les pressions effectuées dans ce sens, le camp du 14 mars est affaibli et hors des arcanes du pouvoir, il ne peut pas vraiment profiter de la publication de l'acte d'accusation. D'autant que les points forts de

l'acte d'accusation ont été discrédités les uns après les autres par la campagne du Hezbollah. Il y avait ainsi d'abord les faux témoins qui sont devenus une carte perdante et qui risquent de provoquer un scandale terrible si le nouveau gouvernement est formé et les défère devant la Cour de justice libanaise. Il y a eu ensuite la piste des communications téléphoniques qui est devenue une passoire ridicule avec les preuves apportées par le Hezbollah du contrôle de ce secteur par les Israéliens. Les sources proches des Européens évoquent aussi d'autres pistes récemment creusées mais elles ajoutent qu'elles ont encore besoin d'être consolidées. Ce qui les rend inutilisables pour l'instant. Pour ces raisons, les sources précitées estiment que la publication de l'acte d'accusation dans un proche avenir n'est ni efficace ni probable.

Sur le plan régional, la situation serait actuellement si confuse que les Etats-Unis empêtrés dans leur volonté d'établir des liens étroits avec la nouvelle direction égyptienne, d'empêcher une aggravation de la crise bahreïnienne et une implication encore plus grande de l'Arabie saoudite, sans oublier la situation désastreuses en Libye, n'auraient pour l'instant aucune vision claire.

En Libye, les Américains sont tiraillés entre le maintien d'un dictateur indéfendable, qui au pouvoir, se retournerait contre eux, et une rébellion faible et inconnue ne savent plus quelle attitude adopter alors que le nombre de victimes ne cesse de s'aggraver. De même, la déstabilisation à Bahreïn risque de renforcer l'influence iranienne dans la région, alors que les troubles menacent l'Arabie saoudite, à l'intérieur et à ses frontières avec le Yémen et Bahreïn. D'autres pays sont aussi menacés par une révolte populaire et dans ce contexte explosif, les Etats-Unis considèrent que la publication d'un acte d'accusation qui impliquerait des dirigeants iraniens et syriens ne ferait que compliquer la situation et rendre un dialogue éventuel encore plus difficile. Pour toutes ces raisons, l'acte d'accusation pourrait donc attendre un peu dans les tiroirs de La Haye, d'une part parce que techniquement il n'est pas prêt et d'autre part parce que dans le contexte actuel sa publication n'aurait pas l'effet escompté pour tous ceux qui cherchent à l'instrumentaliser politiquement et sécuritairement. C'est en tout cas le point de vue des sources précitées.

Le feuilleton de l'acte d'accusation n'est donc pas fini. Il faut attendre la « Part 2 »... qui, d'ailleurs, n'aura peut-être jamais lieu.

7 Courrier des lecteurs & trouvé sur le net & témoignage

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information.

7-1 Lettre ouverte à Antonio Cassese, président du Tribunal Spécial sur le Liban. par

Hassan Hamade*

Alors que des voix de plus en plus nombreuses accusent le Tribunal spécial pour le Liban de masquer la vérité sur l'assassinat de Rafic Hariri et d'abuser de ses prérogatives pour collecter des informations pour le Mossad, le journaliste et juriste libanais Hassan Hamade a adressé une lettre ouverte au président de cette institution. Il met en évidence qu'Antonio Cassese est à la fois juge et partie.

7 MARS 2011

Antonio Cassese, ancien président du Tribunal pénal international pour la Yougoslavie, ancien président de la Commission d'enquête des Nations Unies sur le Darfour, actuel président du Tribunal spécial pour le Liban.

Monsieur le Président

Ni votre tribunal n'est juste, ni vous-même n'êtes loyal.

Je suis heureux de m'adresser directement à vous alors que voilà dix huit ans que je m'informe sur votre production juridique.

Ah comme j'admire la pertinence de votre logique et la cohérence de votre jurisprudence.

En dépit de nos divergences réelles depuis 2002, je reste intimement convaincu que le droit, la Justice et la Paix doivent constituer le fondement de toute politique, le critère déterminant des rapports entre les individus et les peuples, et non l'injustice, la guerre et l'occupation.

Je vous ai observé depuis votre désignation comme premier président du Tribunal Spécial sur la Yougoslavie, dans la décennie 1990. Je ne vous le cache pas, j'avais éprouvé du respect pour votre attitude critique à l'égard du procureur de l'époque Louise Harbour, dont le comportement était en tout point conforme à celui des chefs opérationnels du commandement de l'Otan en Yougoslavie ; tout comme j'ai eu du respect pour votre attitude à l'égard de son successeur Carla Del Ponte, qui s'est refusée, elle, à ordonner la moindre enquête à l'encontre du personnel de l'OTAN, quand bien même elle était persuadée de l'implication de bon nombre d'officiers de « crimes de guerre » commis dans ce pays.

J'avais hautement apprécié votre refus de la mise en œuvre du principe de la « Justice des vainqueurs », dont le jugement de Nuremberg en est le plus parfait exemple. Votre opposition à la mise sur pied d'un tribunal spécial pour juger l'ancien président irakien Saddam Hussein reposait sur ce même principe. Là aussi vous aviez forcé mon respect.

A dire vrai, la contradiction vous habite en ce que votre conception de la justice s'inspire du principe de la relativité de la justice, sur la notion d'une « justice relative », qui puise son inspiration de la notion d'une « démocratie relative ». Cette notion, vous ne l'ignorez pas, a été théorisée par le sénateur états-unien John Kerry, président de la commission sénatoriale des Affaires étrangères du Congrès US, pour évoquer l'après-Moubarak en Egypte en souhaitant l'avènement d'un régime « qui préserve les intérêts de l'Occident ». C'est là le seul souci des Occidentaux, la préservation de leurs intérêts, et non la démocratie, ni les Droits de l'Homme pas plus que l'Etat de Droit.

Justice relative. Qu'il est dur de prononcer ces termes, tant ils heurtent de plein fouet la notion même de justice en ce que toute juridiction qui serait présidée par des magistrats « relativistes », c'est-à-dire qui rendent des verdicts en proportion de considérations variables, devient ipso facto une justice politique et non une justice politisée.

Monsieur le président

Seriez-vous un magistrat relativiste ou, au contraire, partisan d'une justice absolue que rien ne saurait altérer ? A journées faites, à tous les niveaux de votre juridiction, tel un leitmotiv, vous évoquez « le plus haut degré de professionnalisme et d'intégrité » pour qualifier le travail votre tribunal. Est-ce vraiment vrai concernant votre juridiction ? Se distingue-t-elle vraiment des juridictions antérieures de Nuremberg, de Yougoslavie, du Rwanda et d'Irak ?

La justice relative est par essence une justice sélective. Auquel offririez-vous votre concours à une juridiction qui soit en contradiction flagrante avec la constitution ?

Dualité d'interprétation de l'acte fondateur : Tribunal international ou « à caractère international »

Le Tribunal Spécial sur le Liban se fonde sur la résolution 1664 du 26 mars 2006, un acte fondateur de la juridiction qui prête à confusion particulièrement en son article 4 (cf. lettre du 13/12 2005 du Premier ministre libanais au secrétaire général des Nations unies) car dans sa version anglaise et arabe il est fait mention de « tribunal à caractère international », alors que dans sa version française, plus catégorique, il est stipulé « tribunal international ».

Cette dualité renvoie inmanquablement dans les mémoires à l'ambiguïté contenue dans la résolution 242 du Conseil de sécurité du 22 novembre 1967 concernant le conflit israélo-arabe, dont la version anglaise préconisait

le retrait israélien « from territories », (de territoires, sans précisions supplémentaires), alors que la version française spécifiait expressément retrait israélien « de tous les territoires arabes occupés ».

Dans le cas d'espèce, lequel des documents doit-il faire foi, la version anglaise ou la version française ? Vous n'ignorez pas que cette duperie n'est pas innocente. L'ambiguïté de la résolution 242 concernant le conflit israélo-arabe fait que ce conflit perdure.

Sur la foi des documents constitutifs du Tribunal (la résolution 1757 du 30 mai 2007, le document d'entente entre le Liban et les Nations Unies ainsi que le statut du tribunal), il a été convenu au Liban aux termes de débats publics contradictoires que le TSL avait vocation à avoir un « caractère international » et ne constituait pas, a fortiori, un tribunal international. Dans cette perspective, la violation du droit est flagrante et affaiblit la portée de la référence à la convention de Vienne sur les immunités diplomatique.

Par un artifice juridique dont l'objectif n'a échappé à personne, vous avez soutenu que le fait que le gouvernement (pro-US de Fouad Siniora) ait fait droit à toutes les requêtes de la justice internationale valide *a posteriori* l'interprétation accréditant l'hypothèse d'un Tribunal international. Ainsi donc, l'accord Liban-ONU, bien que n'ayant pas été entériné selon les règles a été néanmoins validé par le comportement gouvernemental. Telle est du moins votre interprétation de juriste et d'universitaire.

Or la constitution libanaise confère au Président de la République le privilège de négocier les traités internationaux, en accord avec le Premier ministre. Cette disposition constitutionnelle a été contournée par l'accord conclu par le Premier ministre et le ministre de la Justice. Elle est donc frappée de caducité au regard de l'article 52 de la constitution.

Lors d'un forum tenu le 2 Novembre 2010 sur le fonctionnement du TSL vous avez reproché aux Libanais, hommes politiques et journalistes, leur fuite dans la presse concernant le cours de l'enquête, feignant d'omettre que les fuites avaient pour source principale les hommes politiques et les journaux israéliens.

Mieux apostrophant les Libanais sur le ton de la provocation, vous avez ajouté « Même si vous supposez le tribunal politisé, qu'Israël le finance et que je suis un directeur du Mossad, venez et défiez le tribunal et exposez vos vues ».

Cassese, lauréat du prix Elie Wiesel et sympathisant des Moudjahiddine Khalq

Ces propos relevaient sans doute de la plaisanterie. Vous badinez certes, mais dans la mesure où vous avez pris l'initiative d'aborder le sujet vous-mêmes, alors je me lance : Dois je vous rappeler que vous êtes bénéficiaire d'une distinction honorifique, le Prix Elie Wiesel. Libre à vous de porter les décorations de votre choix, mais cela ne vous autorise pas à vous porter juge de Palestiniens, Libanais, Syriens ou Iraniens.

Imaginez-vous un instant la réaction d'Israël, si une personnalité européenne manifestant des sympathies pour la résistance libanaise ou palestinienne, pis décorée par Sayyed Hassan Nasrallah, chef du Hezbollah, se portait juge dans une affaire impliquant des Israéliens. Cette personnalité serait elle crédible au regard des Israéliens ?

Un tel tribunal manifesterait-il un « haut degré de professionnalisme et d'intégrité » à leurs yeux ? Sans nourrir la moindre animosité à votre égard, mais force est tout de même de poser la question de savoir si vous auriez accepté de présider un tel tribunal.

Une conception incompréhensible du terrorisme

Il nous est difficile d'admettre que vous déployez tant d'effort pour placer Israël à l'abri de poursuites judiciaires, de la même manière que votre jurisprudence concernant le terrorisme nous est toute aussi incompréhensible, N'est ce pas vous qui, dans le quotidien italien *La Stampa*, en date du 20 octobre 2005, avait exprimé la crainte que le jugement de Saddam Hussein, de par les conditions de formation du tribunal, ne soit pas équitable. Lequel des deux Cassese est dans le vrai ?

Vous soutenez que le chef d'accusation de terrorisme ne s'applique qu'aux individus et aux organisations à l'exclusion des Etats, sans prendre en considération les cas de légitime défense, de Droit à l'autodétermination ou de guerre de Libération.

A ce titre, à suivre votre raisonnement, la résistance palestinienne et la résistance libanaise tombent sous le coup de l'accusation de terrorisme puisque leurs actes de résistance relèvent des individus et d'organisations, et que, par contrecoup, les actes du gouvernement israélien, échappent à cette accusation.

Sur ce point, votre position, pourtant, est pour le moins contradictoire. Vous êtes un ferme sympathisant des « Moudjahiddine Khalq », l'organisation en exil de l'opposition iranienne, allant même, en 2008, à demander son retrait de la liste des organisations terroristes de l'Union européenne, dont vous avez été un conseiller.

Ôtez-moi d'un doute : Est-ce donc pour toutes ses qualités (lauréat Elie Wiesel, soutien à l'opposition iranienne) que vous avez été choisi pour présider le Tribunal Spécial sur le Liban ?

Très respectueusement

Hassan Hamade

Journaliste libanais. Membre du Conseil national de l'audiovisuel du Liban

Source [As-Safir \(Liban\)](#)- Quotidien de référence libanais

7-2 DÉCLARATION D'«ACTION URGENTE CANADA»

Montréal, le 21 mars 2011

Nous sommes un groupe de citoyennes/ens canadiennes/iens et d'autres origines préoccupées/és par les politiques de guerre et de domination du gouvernement canadien et par l'abandon des principes de paix, de justice sociale, de relations internationales basées sur l'égalité et le développement des peuples.

Tenant compte du fait que la majorité de la population du Canada s'oppose aux guerres, mais que les gouvernements canadiens successifs, libéraux et conservateurs, ne l'écoutent pas, nous exigeons IMMÉDIATEMENT UNE ACTION URGENTE DU PEUPLE DU CANADA. Nous lançons un appel aux citoyennes/ens et aux organisations démocratiques, syndicales, politiques, populaires de poser les gestes suivants :

Dénoncer et nous opposer à la «spirale guerrière et antidémocratique dans laquelle le Canada s'enfonce de plus en plus» aux côtés des États-Unis au cours des nombreuses guerres déclenchées et menées conjointement avec le Canada, en violation du droit international et les droits de la personne :

Yougoslavie en 1999, Afghanistan en 2001, Irak en 2003, **Liban en 2006**, Gaza en 2009 et maintenant LIBYE en 2011.

Empêcher que notre argent, l'argent de millions de contribuables canadiens soit dilapidé dans des guerres qui n'accroissent que les profits du grand pouvoir économique d'une infime minorité de membres de la société. Cette spirale de guerre croissante coûtait, en 2009-2010, 58 millions de dollars par jour aux contribuables canadiens. Cet argent des fonds publics pourrait être investi dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la création d'emplois, de la lutte contre la pauvreté, de la protection de l'environnement, qui profiteraient à l'ensemble de la population canadienne et de la planète.

Nous opposer à toute intervention militaire, qu'on nous présente sous de faux arguments tels que la menace terroriste, l'aide aux crises humanitaires provoquées par les grandes puissances ou la défense des droits de la personne des peuples, violés par les envahisseurs eux-mêmes, mensonges qui sont tous très bien défendus par les médias alliés aux intérêts économiques et politiques des seigneurs de la guerre.

Nous défendons les principes suivants :

-1-Le droit des peuples et des nations à vivre en paix et à lutter contre le colonialisme, l'impérialisme, le néo-colonialisme, le racisme et le sionisme; la ségrégation et tout type d'agression contre eux;

-2-Le droit des peuples et des nations d'une région à s'unir pour combattre toute invasion et occupation de cette région par des puissances étrangères;

-3-Le droit des peuples et des nations à l'autodétermination et à la souveraineté. En effet, les guerres d'invasion et d'occupation, les guerres civiles et locales provoqués de l'extérieur, les déstabilisations contre des gouvernements qui représentent légitimement leur peuple, tel que des coups d'États ou des blocus organisés par des puissances étrangères aggravent la situation économique, politique et mondiale des peuples et des nations, intensifient les conflits, la pauvreté, la destruction de l'environnement et des structures économiques et sociales des pays, engendrent des crises humanitaires et ont de graves conséquences pour l'humanité, comme ce fut le cas des guerres menées au Vietnam, en Irak, en Palestine, en Afghanistan, dans les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine et en Europe, qui peuvent étendre les conflits et entraîner une intervention de pays voisins et la participation de plusieurs puissances dans les conflits.

Nous nous basons, en partie, sur la Déclaration de l'organisation «Échec à la guerre» intitulée «Pour en finir avec la logique de guerre et de domination» endossée par 119 organisations et 165 personnes publiées la semaine dernière

Courrier électronique / e-mail : actionurgentecanada@gmail.com –

Téléphone : (514) 212-3857

8 Analyse - Géopolitique et stratégie – Réflexion

Ndlr : La publication des articles ou analyse ne signifie nullement que la rédaction partage toutes les analyses des auteurs mais doit être vu comme information

8-1 S.Nasrallah: Les US complotent avec les régimes ... Les peuples arabes triompheront.

Au cours d'un rassemblement pour le soutien des peuples arabes, le secrétaire général du Hezbollah Sayed Hassan Nasrallah a salué les peuples révolutionnaires, se disant prêt à leur présenter toute aide nécessaire. Il a accusé les États-Unis de vouloir tromper les peuples, alors qu'ils ont toujours complotés avec les régimes. Tout en rejetant les allégations selon lesquelles AlQaïda et l'administration américaine sont derrière ces soulèvements, Sayed Nasrallah a appelé les peuples arabes à résister et les pays arabo-islamiques à les soutenir.

Il a condamné les tentatives de donner à la mobilisation populaire à Bahreïn un caractère confessionnel, et assuré qu'au Liban la résistance est toujours forte et qu'elle sera prête à défendre le pays lorsqu'Israël va l'empêcher d'entamer le forage du pétrole en Méditerranée.

Voici le discours traduit du secrétaire général du Hezbollah, Sayed Hassan Nasrallah :

«Nous nous rassemblons aujourd'hui pour exprimer notre soutien aux peuples arabes et à leurs révolutions et leurs sacrifices, surtout en Tunisie, en Egypte, à Bahreïn, en Libye et au Yémen.

Cette solidarité a une valeur morale parce que la ténacité, la résistance et la persévérance de ces peuples sont à l'origine de tout ce qui se passe aujourd'hui.

Nous sommes à vos côtés, nous sommes heureux pour votre bonheur, nous prions Dieu pour que vous réalisiez la victoire, et nous vous disons que nous sommes prêts à vous tendre la main de l'aide pour votre intérêt.

Nous parlons de régimes pro-américains qui ne forment aucune menace pour la politique américaine. Comment

alors les Etats-Unis peuvent-ils lancer des révolutions populaires avec cette force, alors qu'ils ne savent pas qu'elles seraient les alternatives ?

Est-il logique de croire que les Etats-Unis viennent provoquer des révolutions dans des régimes soumis à eux ? Ce n'est pas du tout logique.

Il est vrai que les sacrifices pourraient être considérables, mais avec la ténacité et la résistance, la victoire aura lieu en fin de compte.

Notre appel que nous lançons du Liban, le pays de la résistance libératrice et victorieuse à ces peuples est de persévérer et de patienter, et d'être surs de la victoire divine. C'est le seul choix à adopter.

Au lieu que ces régimes entament un dialogue sincère et des réformes sérieuses, ils ont proféré des accusations, des humiliations, et ils ont recouru aux meurtres. Ceci a compliqué les choses dans tous les pays, et a avorté toute possibilité de dialogue.

Une grande victoire a été réalisée en Egypte, en Tunisie alors que le régime libyen a entraîné le pays dans une guerre interne dure.

De même, à Bahreïn comme au Yémen, c'est grâce à la mobilisation pacifique des peuples que la guerre civile a été écartée.

Les Etats-Unis tentent de se présenter comme étant les défenseurs du changement et des réformes, mais nous appelons tout le monde à ne pas prendre au sérieux cette arnaque. De toute façon, nos peuples sont très conscients.

Nous rappelons que l'administration américaine est impliquée dans tous les massacres des régimes, et toute déclaration américaine sur le respect des droits et la condamnation de la répression n'a aucune crédibilité, et ce, à cause de la position américaine du peuple palestinien.

Il y a quelques jours, l'administration américaine a mis un veto pour empêcher que la stabilité ne règne en Palestine occupée. Bien que tout un peuple soit victime de meurtre, d'expulsion, et d'oppression, et qu'al Qods soit menacé de destruction, les Américains défendent le criminel, le boucher, celui qui bombarde une population sans armes.

A partir de là, toute déclaration américaine simulant une volonté sincère pour la défense des peuples en Egypte, en Tunisie, ou dans d'autres pays n'est qu'une hypocrisie.

Ils ont d'autres raisons qui les poussent à adopter une position pareille. Ils cherchent à mettre la main sur les ressources de ces pays, sur leurs champs de pétrole.

Je demande aux peuples arabes de regarder toujours vers la Palestine. Tant que cette administration soutient Israël contre le peuple palestinien, ceci signifie qu'elle ment dans tout ce qu'elle dit sur les droits de l'homme.

Lorsqu'elle adopte une position différente, on peut parler de changement de la vision américaine.

Il faut être prudent face au jeu américain visant à détourner les révolutions, et il faut être prudent quant à un possible projet de division ou une guerre civile.

En Tunisie et en Egypte, la grande victoire a été réalisée et les despotes sont partis grâce à la ténacité des deux peuples, de leurs sacrifices, malgré les centaines de victimes. Mais c'est grâce aussi à la neutralité des deux armées et à l'impopularité des deux présidents. Zin el Abidin Ben Ali et Hosni Moubarak ont eu recours aux voyous pour attaquer les millions de personnes rassemblées dans les places. Ils n'ont pas trouvé de peuples qui les soutiennent.

Ils ont cru que ces deux peuples se contenteront du départ de ces présidents. Les Etats-Unis misaient sur cette option en vue de limiter les pertes.

(On m'informe qu'il y a un brouillage très fort sur les différentes chaînes satellitaires, ceci est un signe de faiblesse).

Ces peuples ont poursuivi leurs protestations et leurs revendications et nous appelons les deux peuples égyptien et tunisien à l'unité parce que la division pourrait engendrer une révolution contraire, surtout en Egypte, qui a une grande influence sur la cause palestinienne.

Les Egyptiens doivent savoir que nous portons tous nos espoirs sur eux.

En Libye, les gens se sont soulevés à Benghazi, Mesrata et ailleurs. Ils ont été alors tués. Les manifestations se sont ensuite étendues vers d'autres régions du pays. Le régime a imposé à la révolution pacifique populaire une guerre alors que le peuple revendiquait le changement sans aucun recours aux armes.

La guerre a alors commencé contre ce peuple de l'Est et de l'Ouest. Les images des chars blindés et des avions de combats nous rappellent ici au Liban l'invasion israélienne en 1982.

Ces grands massacres commis par le régime de Kadhafi doivent être condamnés de toute personne noble de ce monde et nous devons présenter tous les moyens de soutien pour permettre à ce peuple de résister.

Les Etats-Unis et l'Occident ont donné le temps nécessaire au régime libyen pour écraser la révolution, mais le peuple a résisté et a combattu et le monde a été embarrassé. Si ce régime avait réussi à écraser la révolution, on aurait désigné Kadhafi de nouveau et on aurait signé avec lui des contrats pétroliers.

Ces révolutionnaires n'ont qu'à résister et à combattre, nous avons une grande expérience dans les combats et nous trouvons à la vue des visages des combattants libyens qu'ils ont une grande décision, et qu'ils ne

récapituleront pas.

La situation en Libye est très compliquée à cause du jeu international. Le peuple doit faire attention et résister jusqu'à réaliser la victoire.

Regardez la résistance au Liban qui a résisté pendant 33 jours. Du Liban je salue énormément les combattants à Benghazi, et à Mesrata.

Le grand massacre commis par Kadhafi contre le Liban, et al Qods se manifeste par l'enlèvement et la détention de l'imam Sayed Moussa Sadr. Tous les honnêtes et les partisans de l'imam suivent sa cause jusqu'à nos jours. Les propos positifs de Kadhafi en faveur de Sayed Sadr ne sont que de l'hypocrisie qui ne change rien à la réalité selon laquelle il est responsable de son enlèvement, et c'est lui qui a payé au gouvernement italien de l'argent pour camoufler sa cause. Nous espérons que notre imam sera finalement libéré.

Au Yémen, il y a certes de grandes complications à travers le meurtre des dizaines de personnes et la répression du peuple. Nous ne pouvons pas laisser passer sous silence ces actes. Nous saluons le peuple tenace au Yémen, et nous savons qu'il y a beaucoup d'armes dans ce pays, mais les protestataires veillent à ce que leurs manifestations restent pacifiques.

Quant à Bahreïn, permettez-moi d'en parler en détails. Tout le monde suit ce qui se passe à Bahreïn, mais dans ce pays il y a une forme d'oppression sans égal. A Bahreïn, cette petite île, un peuple est descendu pacifiquement pour protester, on a riposté par le meurtre et les tueries. Le gouvernement pouvait prendre des mesures pour restaurer la confiance avec le peuple. Mais face à la mobilisation des jeunes, on a riposté par le feu. Le peuple a répondu au feu par les fleurs, et a refusé toutes les accusations selon lesquelles cette mobilisation est due à des facteurs régionaux ou confessionnels. En contrepartie, le régime a convoqué des armées pour riposter.

Face à l'exemple libyen, la ligue arabe n'a pas bougé. Elle n'a pas envoyé d'armées pour défendre Mesrata, Ajdabiya ou d'autres villes. A Bahreïn, ils ont envoyé des armées pour défendre un régime qui n'est même pas menacé de tomber. Il est vrai que le peuple revendiquait des changements, mais l'opposition a manifesté pacifiquement. On a fait appel à des armées arabes. Elles ont pris d'assaut des hôpitaux, détruit les maisons de certains opposants. Les dirigeants n'ont pas pu supporter la symbolique de la place de la perle, ils l'ont détruite. Toutefois, nous pouvons surmonter tout ceci.

Les régimes sont de nature sauvage, mais le pire c'est d'accuser les opposants de semer la division confessionnelle. Je salue les hommes de religion sunnites au Liban et dans le monde arabe pour leurs positions nationales, patriotiques, et surtout celle du premier ministre turc Recep Tayep Erdogan.

J'interroge certains dans le monde arabo-islamique, qui gardent la bouche cousue face à l'oppression contre le peuple du Bahreïn. Pis encore, ils ont condamné cette mobilisation, les martyrs, les blessés, seulement parce qu'ils sont des chiites. Est-ce le fait d'appartenir une telle ou telle confession enlève aux gens leurs droits civiques ? Est-ce qu'il est permis de massacrer l'opposition bahreïnienne juste parce qu'elle est de majorité chiite ?

Nous sommes toujours en faveur du peuple palestinien, que nous soyons musulmans ou chrétiens, sans se demander quelle est la confession de ce peuple. Personne ne s'est demandé quelle est la confession des peuples de la Tunisie, de l'Egypte et d'autres peuples. Il est de notre devoir de soutenir tous ces peuples opprimés.

Le guide suprême de la Révolution Islamique en Iran Sayed Ali Khamenei a adopté une position historique en faveur du peuple palestinien. N'est-elle pas une position religieuse et morale ?

Je me demande comment certains appellent les peuples égyptiens et tunisiens à descendre dans les rues, alors qu'à Bahreïn on adopte la politique de deux poids deux mesures.

Quelle est la différence entre le régime des Al khalifa à Bahreïn, et de celui de Moubarak ou de celui de Kadhafi ? Je comprends que lorsqu'il s'agit d'un régime opposé à Israël, nous demandons à son peuple de patienter, de trouver des issues pacifiques.

Mais ce qui se passe à Bahreïn n'est pas une mobilisation confessionnelle. Les autorités ont recouru à la force. C'est l'arme des gens impuissants qui ne pourra pas toutefois détruire la décision de ce peuple. Ne tenez pas compte des hommes de religion qui sont contre vous, parce qu'il y a de nombreux d'autres religieux sunnites qui vous soutiennent.

Je dis à nos frères à Bahreïn : Poursuivez votre lutte et patientez, vous avez une opposition sage et courageuse, votre sang va triompher sur les oppresseurs et les tyrans. Ce que vous faites mérite les sacrifices, même si le temps dure.

Je lance de plus un appel aux pays arabes et islamiques à assumer leurs responsabilités face à ce qui se passe dans le monde arabe. Ils doivent intervenir pour défendre les peuples. Les gouvernements arabes et islamiques doivent empêcher toute intervention étrangère. Malheureusement, l'irresponsabilité de ces régimes ouvre la voie à l'intervention américaine et étrangère en Libye, ce qui donne plus de force aux projets de division. Tout musulman doit intervenir pour trouver une issue dans ces pays.

A Bahreïn, il y a une crise de confiance tout comme au Yémen. L'opposition ne veut plus les autorités actuelles. Où est la médiation des pays arabes et islamiques ? Les pays qui ont dépêché leurs armées à Bahreïn devraient envoyer des ambassadeurs et des médiateurs.

Aujourd'hui, j'appelle les dirigeants de la nation, les élites et les dignitaires religieux à chercher des solutions convenables pour mettre fin à l'effusion de sang et donner aux peuples opprimés leurs droits.

Passons au Liban, ces deux derniers mois nous avons remarqué qu'à la suite de la chute du gouvernement et de la nomination d'un nouveau premier ministre, une campagne contre les armes a débuté.

Tout a été dit, tout moyen médiatique a été utilisé. On a eu recours même aux dessins animés.

Dans la forme, tout ce qui a été dit au cours des festivals et dans tous les rassemblements, sans qu'aucune personne ne soit attaquée physiquement, prouvent leurs mensonges. L'armée, à côté de la nouvelle majorité, travaillaient de pair pour protéger ceux qui insultaient la résistance ! La preuve du non recours aux armes se manifeste donc par le fait que vous faites ce que vous voulez sans que personne ne s'en prenne à vous.

Dans le contenu : Pendant ces deux mois, nous n'avons rien entendu de nouveau pour le commenter. Il s'agit

d'une reprise des mêmes slogans. Nous avons toujours dit que nous n'avons pas peur du dialogue, parce que nous avons une logique, et notre expérience est devenue une leçon qu'on apprend dans plusieurs écoles militaires.

La résistance est toujours prête, la collaboration entre l'armée, le peuple et la résistance se poursuivra. Leurs derniers exploits furent la découverte du système d'espionnage. Toute cette campagne ne fera qu'augmenter la foi des Libanais partisans en cette résistance.

Demain, lorsque n'importe quel gouvernement libanais décide de commencer le forage en mer à la recherche du pétrole et lorsqu'Israël menace notre pays, ce gouvernement ne trouvera que cette résistance qui fera peur à Israël et défendra le pays dans son droit d'avoir du pétrole. Ce n'est pas en récitant des poèmes, ni en ôtant les cravates qu'on acquiert notre droit au pétrole. Attendons alors pour voir à quoi ça servirait la veste !

En tout cas, cette campagne veut entraîner la résistance dans une dispute interne. A quoi sert-il d'expliquer aux gens les exploits de la résistance, mais c'est le peuple lui-même qui a réalisé ces exploits.

Donc, tant qu'ils n'ont pas de nouvelle logique, nous n'allons pas y répondre.

Leur deuxième objectif de cette campagne vise à nous provoquer. Nous rejetons toute provocation. Il n'est pas permis que nous soyons provoqués. Le but de toute provocation est la division sunnite-chiite. Ils souhaitent à travers le Tribunal International entraîner le Liban dans une division sunnite-chiite. Nous connaissons à l'avance le contenu de l'acte d'accusation, et nous considérons que cet acte a été publié et qu'il n'a aucune valeur. Il n'y aura ni division ni conflit sunnite-chiite. Nous devons rester patients face à tout ce qui est dit dans les médias. Rien ne suscite l'inquiétude, la résistance va bien, ses armes sont saines et sauf, et la résistance surveille toujours l'ennemi, mais prenez garde que personne ne touche à elle.

Quand nous lisons les documents de Wikileaks, nous découvrons l'ampleur des espoirs portés sur l'ennemi israélien tout comme l'ampleur du désespoir né le 14 août.

La première partie des documents rapportent les analyses de Sisson et des autres responsables américains.

Nous allons donc croire aux démentis de toute personnalité libanaise.

Mais la deuxième partie est sous forme de demandes, non pas d'analyse. Certains ont demandé à Israël d'occuper Bent Jbeil, de ne pas arrêter la guerre avant de détruire le Hezbollah, ni avant de dépêcher des forces multinationales, ni avant d'empêcher le Hezbollah de sortir victorieux.

Donc certains ont appelé l'ennemi à comploter contre le peuple libanais, ce ne sont pas d'analyses mais de positions et de demandes.

Certaines parties ont revu leur position et ont annoncé leur ralliement à la résistance, mais d'autres ont provoqué et ont appelé à la destruction du Liban pour atteindre des objectifs politiques et financiers. Le pire c'est qu'ils le font toujours aujourd'hui..

Les habitants de Bent Jbeil, d'Aïta, ou d'autres régions, les gens qui ont été bombardés et massacrés vont déposer des plaintes contre ces gens, et nous verrons comment la justice va les juger. Bien que nous sachions tous les complots, nous avons appelé le 22 juillet à s'unir ensemble pour la reconstruction du Liban. S'unir avec qui ? Avec ceux qui ont participé à tuer nos femmes et nos enfants.

Mais aujourd'hui nous lisons leurs déclarations dans tous les médias. Donc, nous allons former un dossier juridique et le déposer devant la justice.

Au sujet du gouvernement, de grandes pressions sont exercées sur le président Mikati pour ne pas former le gouvernement à la base de la nouvelle majorité. Mais comment le faire alors ? Il y a des pressions au sujet du communiqué ministériel et de la politique générale.

Les pressions étrangères sont quelque chose d'anormale, et nous sommes prêts à divulguer des détails sur ce sujet dans l'avenir.

La nouvelle majorité formera un nouveau gouvernement dirigé par le président Najib Mikati et c'est un défi politique que nous devons relever.

N.Raad

20/03/2011

<http://www.almanar.com.lb/french/adetails.php?eid=7543&cid=18&fromval=1&frid=18&seccatid=23&s1=1>

Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit.

" Déclaration Universelle des Droits de l'Homme - Article 19